

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

*Les Autorités
et le personnel communal*

*vous souhaitent
d'excellentes Fêtes
et une Bonne Année*



Billet du Syndic

Ras-le-bol !

Ces trois mots résument bien l'état d'esprit qui a caractérisé les discussions lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Union des Communes Vaudoises du mercredi 2 novembre dernier. L'ordre du jour était exclusivement consacré aux propositions du Conseil d'Etat au Grand Conseil de réduire, dès le 1^{er} janvier 2006, de **17 millions** de francs les subventions à l'exploitation des transports publics et de diminuer de **11 millions** la rétrocession aux communes de leur part au produit de l'impôt sur les gains immobiliers. Ces deux propositions représentent au total **28 millions** de francs supplémentaires à charge des communes.

Deux questions étaient soumises aux délégués des 276 communes représentées ce soir-là. La première concernait le lancement par l'UCV d'un référendum au cas où les deux propositions du Conseil d'Etat seraient acceptées par le Parlement cantonal. La seconde avait également trait au lancement d'un réfé-

rendum si une seule des deux propositions de l'exécutif cantonal était acceptée par le législatif.

La discussion a été très animée, plusieurs intervenants exprimant leur ras-le-bol face aux continuel reports de charges du Canton sur les communes afin d'assainir les finances publiques. Ces reports représentent aujourd'hui déjà plus de **200 millions** de francs par année et les autorités cantonales en planifient d'autres notamment dès 2008 lorsque la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons entrera en vigueur.

Parmi les documents adressés par le Comité de l'UCV en prévision de cette assemblée, figurait un résumé des négociations qu'il avait engagées avec une délégation du Conseil d'Etat. Lors de celles-ci les représentants de l'UCV se sont opposés à tout nouveau report de charges sur les Communes. Les membres du collège gouvernemental ont alors donné une liste de mesures que l'exécutif pourrait prendre afin de poursuivre dans la voie empruntée jusqu'à ce jour, avec notamment un report de charges supplémentaires de **100 millions** de francs dès 2008. Il est indéniable que ces menaces, frisant le

chantage, ont été particulièrement mal accueillies par plusieurs municipalités représentées à cette assemblée.

Mis aux voix, le lancement d'un référendum en cas d'acceptation par le Grand Conseil des propositions du Conseil d'Etat, a recueilli plus de 62 % des suffrages exprimés. Quant à la seconde question ; le lancement d'un référendum si une seule des deux propositions de l'exécutif est acceptée par le législatif, elle a obtenu plus de 54 % des suffrages.

Les réactions du Conseil d'Etat aux décisions de l'assemblée de l'UCV, telles que l'on a pu les lire dans la presse, indiquent que l'on s'achemine vers une épreuve de force, à moins que d'ici là, un compromis acceptable pour les deux parties ne soit trouvé.

Si cela ne se réalise pas, il faudra non seulement lancer un référendum, mais encore le gagner si l'on veut éviter de devoir augmenter les impôts communaux en raison des continuel reports de charges du canton sur les communes.

Tableau de ramassages en 2006

Pour la première fois, nous encartons dans le présent numéro, le tableau de ramassages des ordures et autres déchets pour 2006. Cette manière de vous le faire parvenir doit permettre d'éviter qu'il ne soit confondu avec la publicité qui remplit régulièrement nos boîtes aux lettres. Prenez connaissance de ce document afin d'en déceler les éventuelles innovations et conservez-le.

Vous trouverez également dans ce journal, un petit dépliant traitant du recyclage du verre usagé qui résume l'article que j'avais écrit dans le 4 Coins du mois de septembre.

Ce numéro étant le dernier de l'année 2005, je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'heureuses fêtes et vous présente en mon nom et au nom de l'ensemble de la Municipalité, nos vœux les meilleurs pour 2006.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du Législatif

Siégeant comme à l'accoutumée sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité in corpore, le Législatif communal s'est réuni au soir du lundi 26 septembre écoulé.

Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune du Mont

Le Législatif a débuté cette séance qui s'annonçait longue comme un jour sans soleil en approuvant le nouveau Règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne, laissé en suspens lors de la dernière séance.

Elections communales du printemps 2006

Il s'est ensuite penché sur les modifications apportées par le Grand Conseil à la Loi sur les communes et à la Loi sur l'exercice des droits politiques, rendues nécessaires par l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution vaudoise.

Il a ainsi pris la décision de :

- modifier l'art. 2 du Règlement du Conseil communal stipulant que l'élection de ce dernier a lieu, conformément à la LEDP, selon le système majoritaire à deux tours.

Et, pour la législature 2006-2011 :

- de maintenir à 65 le nombre des membres du Conseil communal
- de porter à 15 le nombre de suppléants dudit Conseil
- de maintenir à 7 le nombre des membres de la Municipalité.

Règlements du Conseil communal et de la Municipalité

C'est ensuite article par article que l'organe délibérant s'est attelé à l'examen et l'approbation des nouveaux Règlements du Conseil communal et de la Municipalité.

Arrêté d'imposition pour l'année 2006

Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, taxes

Sans surprise, le Législatif a accepté l'arrêté d'imposition pour l'année 2006 fixant le taux d'imposition communal à 65 %, de même que les taxes découlant du Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

Travaux intercommunaux

Réhabilitation du collecteur intercommunal des eaux usées Louve-Rionzi-Petit-Flon

A l'occasion de récents travaux entrepris par la Ville de Lausanne, une inspection par caméra et diverses visites in situ ont été réalisées sur les collecteurs d'eaux usées existants dans le lit de la

Louve, du Rionzi et du Petit-Flon. Ces investigations ont laissé apparaître la nécessité d'entreprendre des travaux de réfection afin d'assurer l'étanchéité de cette installation.

Conformément à une Convention signée entre les communes du Mont, Romanel et Lausanne, chacune d'entre elles participe proportionnellement au débit susceptible de transiter. Du fait de l'importance de son bassin versant, la participation de notre Commune varie, selon les tronçons, entre 67 % et 96 %.

Après examen du préavis présenté par la Municipalité et sur recommandation de la Commission des finances, le Conseil a accordé à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'400'000.-**, correspondant à la part communale aux travaux de réhabilitation susmentionnés qui démarreront à l'automne 2005 et s'échelonnent jusqu'en 2007.

Calendrier des séances

Les séances agendées aux 24 octobre et 7 novembre ont été annulées tandis que celle fixée au lundi 21 novembre prochain est confirmée.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

De la Municipalité

Un pas vers une rationalisation du ramassage collectif des ordures ménagères

Depuis quelques jours, trois « Moloks » sont installés sur le territoire de notre Commune. Il s'agit de cuves partiellement enterrées d'une capacité de 5000 litres permettant le stockage des ordures ménagères à basse température limitant, de ce fait les odeurs nauséabondes. S'intégrant bien dans le site par un aménagement simple, ce système offre de nombreux avantages notamment au niveau économique



Mise en place d'un « Molok »

Photo: B. Chabloz

Déchetterie de Manloud

En raison des fêtes de fin d'année,

nous informons notre population, que la déchetterie de Manloud, sera ouverte

les samedis 24 et 31 décembre 2005 de 08h00 à 12h00 exclusivement.



« Molok » installé au chemin des Corjons

Photo: B. Chabloz

puisqu'il remplace environ huit containers traditionnels, diminuant ainsi la fréquence des ramassages.

Ce concept, à l'étude actuellement, nécessite à moyen terme un plan directeur permettant de rationaliser le ramassage des ordures ménagères. Il impliquera un changement d'habitudes comme l'ont déjà admis les habitants de certains quartiers montains qui sont drainés par un emplacement collectif de ramassage pourvu de containers traditionnels.

B. Chabloz, munic.

De nos institutions



JSP Le Mont

Les activités des JSP en 2005 ont été variées, outre la formation traditionnelle sur la défense incendie, les jeunes ont visité la caserne du SSI, le Centre de prévention de l'ECA et assisté au concours de la Fédération vaudoise. 6 JSP ont participé à un camp d'une semaine en Valais.

Les jeunes, intéressés à faire partie du groupe de Jeunes Sapeurs, doivent s'annoncer par téléphone au 021 652 78 96 (répondeur), et laisser leurs coordonnées, il leur sera envoyé un formulaire d'inscription.



Photo: A. Guex

Ça chauffe dans un exercice d'extinction à Gollion

Attention, le nombre de places est limité. Les conditions, pour faire partie de ce groupe, sont les suivantes :

- avoir entre 8 et 16 ans
- le jeune doit faire une demande écrite avant le 10 décembre 2005
- une finance d'inscription est demandée
- les cours ont lieu en principe le samedi matin
- les directives du groupement vaudois s'appliquent.

Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site du GVJSP: www.jsp.ch.

André Guex

Nos Jubilaires

Fête quelque peu inhabituelle, ce vendredi 9 septembre 2005, au chemin de Longeraie, au domicile de Mme et M. Hanny et Florent Corbaz-Lüdi. En effet, la délégation municipale, l'André Guex, accompagné du secrétaire soussigné, apporte les vœux et félicitations des Autorités à **Florent Corbaz** qui fête son **90^e anniversaire**.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les activités fort diverses de

M. Florent Corbaz, conseiller communal, municipal durant 4 législatures, membres de plusieurs Sociétés locales, et notamment de l'Echo des Bois, alors que parallèlement, et bien soutenu par son épouse, il assume la continuité du domaine et de l'exploitation maraîchère.

Noces de Palissandre

Septembre 1990, Hanny et Florent Corbaz-Lüdi fêtent leur 50^e anniversaire de mariage, mariage célébré le 14 septembre 1940. Quelques dix années ont passé et courant septembre 2000, M. D. Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, présente les vœux et félicitations de la Municipalité à Mme et M. Fl. Corbaz à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Un lustre s'écoule et ce même vendredi 9 septembre 2005, **Hanny et Florent Corbaz** sont particulièrement entourés dès lors qu'ils fêtent leur **65^e anniversaire de mariage**, et ce en présence de deux de leurs fils, Jean-Claude et Bernard, d'un petit-fils Christophe et son épouse, avec une très agréable surprise, s'agissant de M. Louis Ramuz qui n'a pas hésité, non sans créer quelque émotion, à chanter « *Terre de mon enfance* » et « *La Chanson d'Aliénor* ».

Point d'orgue de cette rencontre, pour rendre un hommage fort mérité à ce couple exemplaire, n'est-il pas de bon aloi de citer ce beau texte emprunté à

C.F. Ramuz: « *Viens te mettre à côté de moi sur le banc devant la maison, femme, c'est bien ton droit; il va y avoir 65 ans qu'on est ensemble.* »

Merci Hanny et Florent Corbaz; que voilà une existence fort belle et fort remplie, année après année, au travail, au village, en famille, une grande et belle famille, vos quatre fils, vos onze petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; acceptez que l'on vous réitère nos très sincères félicitations et que l'on s'incline devant tant d'amour, de sérénité et d'une complicité sans faille.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

Le conseil du vétérinaire

L'insuffisance rénale chronique (IRC) est un problème de santé majeur en médecine des petits animaux. Elle résulte de l'altération irréversible des capacités fonctionnelles du rein. Ses causes primaires sont multiples (infectieuse, toxique, allergique, traumatique, etc.). Bien qu'elle soit souvent considérée comme une maladie des chiens et des chats âgés, l'IRC peut se développer à tout âge, mais elle est l'une des principales causes de mortalité chez les patients âgés.

L'IRC tend à s'installer de manière insidieuse, la fonction rénale mettant plusieurs mois, voire plusieurs années à se dégrader. Le rein perd petit à petit sa capacité à concentrer l'urine, ce qui, entraîne une accumulation de déchets azotés, un trouble du métabolisme des électrolytes et des modifications de l'état d'hydratation.

Cependant, la réserve fonctionnelle du rein est telle qu'un animal dont la masse rénale est détruite à plus de 70 % ne présente généralement aucun signe clinique visible! Cela explique pourquoi l'IRC est le plus souvent identifiée à un stade relativement avancé. Les premiers symptômes à observer sont la polyurie, polydipsie et parfois la nycturie (l'animal urine la nuit).

Puis apparaissent une déshydratation, une augmentation progressive de l'urémie avec perte de l'appétit et amaigrissement. De nombreux aspects de l'urémie se manifestent alors sous forme d'altération de la fonction immunitaire, retardement de la cicatrisation des plaies, diminution de la force et du tonus et augmentation de la morbidité et de la mortalité.

C'est pourquoi une détection précoce de l'IRC est souhaitable afin de prendre les mesures thérapeutiques et de soutien adéquates, particulièrement au niveau d'un régime alimentaire spécifique. Leur but est de ralentir la progression de la maladie et d'améliorer ainsi la durée de survie et la qualité de vie de l'animal.

Dr L. Walter



Photo: C. Frioud

Mme et M. Hanny et Florent Corbaz-Lüdi

Au service de la population

Un concert exceptionnel

Voici déjà la troisième saison que le chœur de chambre «The Saint-Petersburg Concert Singers» vient en Suisse romande. Comme à chaque fois, il nous offrira, à n'en point douter, des concerts inoubliables, de vrais événements musicaux.

«The Saint-Petersburg Concert Singers» a été fondé en 1996 par un groupe d'anciens élèves du Conservatoire Supérieur de Saint-Petersbourg. Son directeur, Mikhaïl Golikov, lauréat de grands concours, est invité à l'occasion comme chef de chœur et chef d'orchestre pour des tournées en Europe. Il a participé en 2004 à un projet international avec Maurice Béjart.

Ce chœur s'est produit avec succès en Europe et en Amérique et a pris part à de nombreux festivals dont Vichora de Tournon-sur-Rhône, Musique de l'Île, Mer et Vie et, en Suisse, le Montreux Chorale Festival. Il a obtenu de nombreux prix qui témoignent de son niveau artistique et professionnel très élevé. Il se distingue par l'élégance et l'harmonie des voix, des basses aux sopranos.

Aussi, c'est avec un plaisir tout particulier que je vous invite, habitants du Mont-sur-Lausanne, à découvrir ou redécouvrir ce chœur et à partager un moment riche en émotion en leur compagnie lors d'un concert exceptionnel, le jeudi 15 décembre à 20 heures 15 au Temple du Mont-sur-Lausanne.

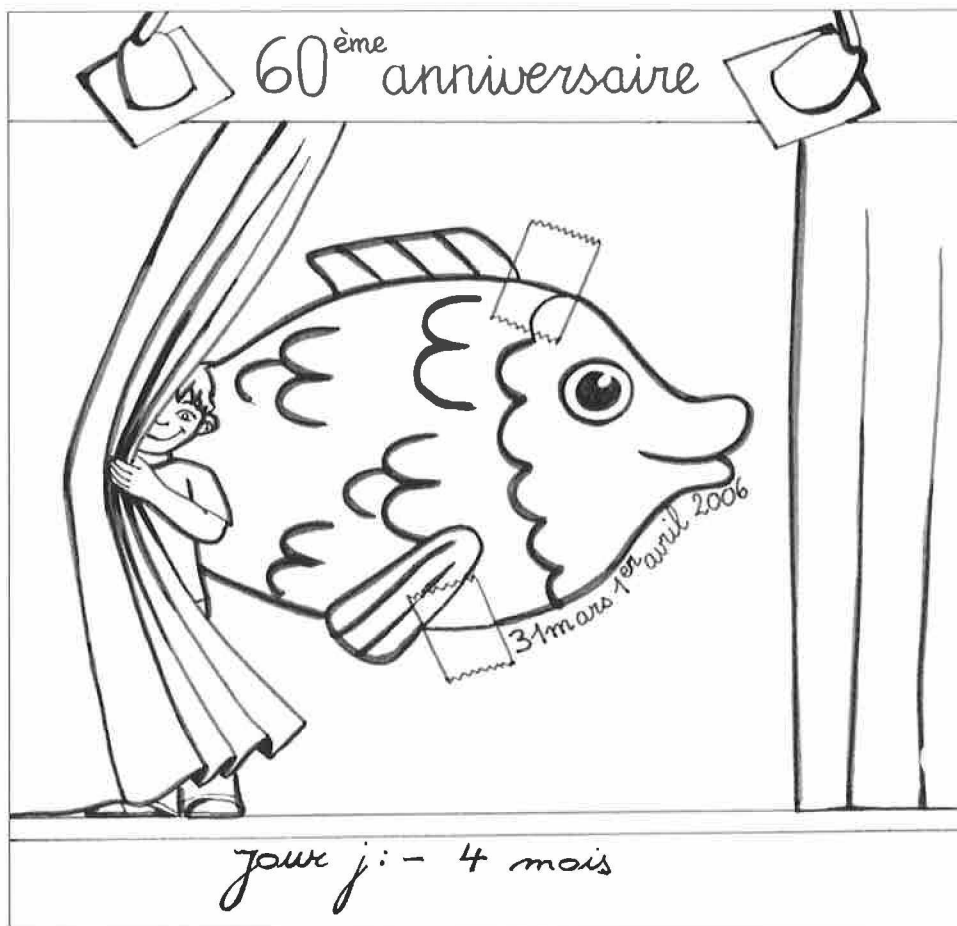
L'entrée sera libre. Une collecte sera organisée à la sortie.

*Olga Yerly
Coordinatrice*



L'APE du Mont et environs

«La réalité d'être parent d'adolescent», tel est le thème du cycle de 7 soirées que nous vous proposons dès le 17 janvier 2006. Martine Bovay, psychopédagogue et thérapeute systémicienne de grande expérience, nous donnera la possibilité de mieux comprendre la parfois «douloureusement tendre» crise d'adolescence. Les thèmes abordés seront la prise d'autonomie, le maintien du dialogue, les drogues, le respect des règles, des limites, l'argent de poche, etc. Les rencontres se dérouleront au Centre œcuménique de Cugy les mardis 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21 février, et le 7 mars 2006.



Renseignements et inscriptions jusqu'au 4 décembre 2005 (attention, places limitées) au 021 652 38 91.

Ouverture d'une deuxième cantine au Mont

Un groupe de mamans, qui a rejoint le comité de l'APE, a mis en place une cantine pour les élèves fréquentant le Collège du Grand-Mont. Elle se trouve à quelques pas de l'école, au sein de l'EMS «La Paix du Soir», pour le plus grand plaisir de sa direction et de ses résidents. En fonction depuis début novembre, ce nouveau réfectoire accueille déjà une vingtaine d'enfants pour partager un repas chaud; la prise en charge est assurée actuellement par 9 mamans bénévoles. Renseignements et inscriptions au 077 410 16 50 ou par e-mail à l'adresse:

cantine.ems@hotmail.com.

Nous rappelons à cette occasion que la cantine se trouvant dans le bâtiment du Service de Défense Incendie, à la rte du Jorat, est toujours en service.

Pour terminer, nous revenons sur la journée internationale «Allons à pied à l'école» qui s'est déroulée le 22 septembre dernier.

Plusieurs lignes «pédibus» ont été mises en place et ont permis à des dizaines d'enfants de se rendre dans la bonne humeur à l'école, sensibilisés aux bienfaits de la marche à pied. Nous remercions tous les bénévoles qui se sont impliqués, ainsi que la Municipalité qui a offert, à cette occasion, une collation aux élèves concernés.

*Pour le comité
Anne Zimmermann*



Journée internationale «Allons à pied à l'école»

De nos Sociétés



Pétanque du Mont

Tournoi des sponsors

C'est la 5^e édition de ce tournoi qui a été créé pour remercier les entreprises qui nous ont soutenus lors de la construction du bouldrome.

16 équipes de doublette se sont affrontées sur nos terrains au Châtaignier, la finale s'est disputée entre Bedag et Generali, cette dernière s'est imposée pour la 2^e année consécutive.

Tournoi d'hiver

Notre tournoi d'hiver à la mêlée vient de débuter, il est **ouvert à tout le monde** (membre et non-membre).

C'est ce qu'il faut savoir sur ce tournoi :

- Il se joue tous les jeudis soir (pause du 22.12.05 au 05.01.06), fin du tournoi le 23.02.06.
- Inscription des joueurs entre 19h30 et 19h45, début des jeux 20h00 (fin des parties aux environs de 23h00).
- Finance d'inscription Fr 5.- par joueur, il faut 10 participations pour bénéficier du repas (offert) au mois de mars.
- 3 parties sont jouées par soir, les équipes sont tirées au sort à chacune de ces parties.

Venez nombreux tester votre adresse et passer un bon moment de détente dans notre bouldrome.

Le Comité



Union Instrumentale

L'Union Instrumentale du Mont, dont le Comité et les Membres songent déjà à l'organisation des festivités de son **50^e anniversaire, en 2008**, soucieuse de maintenir ses effectifs et regarnir ses divers registres, cuivre et percussion, vous invite, musiciennes et musiciens, chevronnés, débutants ou en devenir, à rejoindre ses rangs.

C'est très volontiers que nous vous accueillerons, lors de nos répétitions qui ont lieu tous les mercredis, à 20 heures, au niveau inférieur de la Grande salle, sise Direction du Petit-Mont.

La direction musicale de l'ensemble est confiée à M. Florian SPIRITO et pour tout renseignement utile, vous pouvez vous adresser à notre Président, Pierre-Alain WITZIG, domicilié à Froideville, rue du Village 7. (Tél. 021 881 59 56, Natel 079 317 44 70).

Message tout particulier à l'attention des jeunes qui seraient intéressés par la pratique d'un instrument de cuivre,



Tournoi des sponsors de la Pétanque du Mont

Photo: archives de la Société

sachez que vous seuls pouvez assurer la relève et la pérennité de notre Société. Pour ce faire, nous vous proposons les cours mis en place dans le cadre de notre école de musique, votre inscription pouvant nous parvenir par le biais du Directeur ou du Président.

Si vous souhaitez mieux connaître l'activité de la Société, venez assister à nos traditionnelles soirées annuelles, fixées aux vendredi 3 et samedi 4 février 2006, à la Grande salle.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre prochaine participation aux activités de notre Société, persuadés que vous trouverez, chez nous, le plaisir de la musique assorti d'agréables moments de détente et une ambiance que nous osons souhaiter à votre meilleure convenance.

Nous vous attendons, Musicales salutations et A bientôt !

Le Comité



Tennis-Club Le Châtaignier

Tournois internes

La saison d'été s'est clôturée par les traditionnels tournois internes. Cette année, trois tableaux ont été organisés par le responsable technique, « GreetingLine ». Chez les adultes, la victoire est logiquement revenue au favori, Romain Monney.

Le tournoi junior a rencontré un vif succès. 25 jeunes du club se sont affrontés dans les deux tableaux qui ont vu les victoires de Florian Burnand chez les garçons et de Capucine Pedrazzini chez les filles.

Bravo à tous les joueurs présents qui ont montré un excellent état d'esprit durant les parties.

Demi-finales adultes

- R. Monney - J.-Marie Coty 6/2 6/2
- J. Burnand - J.-Pierre Sauty 6/0 6/4

Finale

- R. Monney - J. Burnand 6/0 6/2

Demi-finales juniors filles

- M. Monney - M. Petter 4/6 6/1 6/1
- C. Pedrazzini - F. Sauty 6/1 6/0

Finale

- C. Pedrazzini - M. Monney 6/4 6/2

Demi-finales juniors garçons

- Fl. Burnand - M. Brosi 6/1 6/0
- Y. Claessens - E. Rauer 6/3 6/3

Finale

- F. Burnand - Y. Claessens 6/3 6/2

Tarifs saison d'hiver

Location horaire:

- Membres Fr. 32.-
- Non-membres Fr. 36.-

Abonnement de 10 heures, transmissible:

- Membres Fr. 280.-
- Non-membres Fr. 320.-

Réservation par tél. au 021 652 37 44 jusqu'à deux semaines à l'avance.

Agenda

21 décembre	Noël des juniors
16 mars	Assemblée générale
10 avril	Début saison d'été
23 avril	Tournoi d'ouverture

G. Monney

Prochains journaux

Parutions

Fin janvier	5 janvier
Fin mars	5 mars
Fin mai	5 mai
Fin juillet	5 juillet
Fin septembre	5 septembre
Fin novembre	5 novembre

Articles

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffes municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92

Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

St-Nicolas arrive...

...le samedi 3 décembre 2005

devant le centre commercial du Grand-Mont

**Tous les commerçants et une trentaine de stands
vous attendent**



Programme :

A 9h30

- Début du marché de Noël

De 10h00 à 11h30

- Bricolages

A 11h00

- Petit concert
du Chœur d'Enfants d'Epalinges

Dès 11h30

- Arrivée du St-Nicolas et
de son compagnon le Père fouettard
- Promenade en charrette

A 12h30

- Distribution des cornets « surprise »
aux enfants

Tombola offerte par les commerçants

Cantine chauffée

Petite restauration, vin chaud